



AGO du 18 novembre 2021 à 19h00 au Club House du CNM

Jean-Marie Salina prend la parole :

Mesdames et Messieurs, Chères et Chers Membres, Chère Amies et Chers Amis,

J'ai le plaisir d'ouvrir la 106^{ème} Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du Club Nautique Morgien. Je vous remercie de votre présence et vous souhaite une chaleureuse bienvenue.

L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément aux statuts, par la voie de la revue officielle du CNM au mois d'avril 2022, avec l'ordre du jour. Cette assemblée peut donc délibérer valablement.

Je souhaite remercier les membres pour leur attachement à notre Club et je salue les invités du jour qui nous honorent de leur présence. Il s'agit de :

Monsieur Yorick Klipfel - représentant l'ACVL

Mme Claire Martinet et Monsieur Richard Munoz représentant le sauvetage, SISL section Morges

Je relève la présence de deux de nos Présidents d'honneur :

Pierre Fehlmann et Yves Gausson, que j'ai le plaisir de saluer.

Se sont excusés :

Officiels

Monsieur Jean-Jacques Aubert – Municipal

Monsieur Philippe Bonzon, Président du Sauvetage

Membres CNM

Stéphane Wilhem Président d'honneur, Etienne Jaccaud, Max Schibli Membre d'honneur, Caroline et Bernard PARIAT, Lorenzo LUONGO, Jérôme KAELIN, Britta

et Loic GAUSSEN, Jean-Bernard LUTHER, Suzanne FANI-UTZINGER, Gérard Fornerod, Gérard Humbert-Droz, Floriane et André Fuchs, Vincent Zanlonghi, Christian Favre, Yves Rattaz, Christian Salina, Roger et Françoise METTRY et Denis GIRARDET

Au cours de l'exercice 2021-2022, nous avons appris et déplorons les décès de :

Claude Fehlmann, décédé en décembre 2021

Virgile Habegger, décédé en décembre 2021

Hamed Bachmann, décédé en février 2022

Alfred Marti, décédé en avril 2022

Marc-Henri Christinet, décédé en octobre 2022

En leur mémoire, je prie l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence.

< MINUTE DE SILENCE >

La liste de présence est-elle désormais complète ?

Je rappelle que pour les décisions à intervenir, en particulier dans le cadre des votes, l'article 25 des statuts précise ce qui suit :

« L'Assemblée générale est souveraine. Elle délibère sur toutes les questions de l'ordre du jour. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante, les nominations ont lieu à la majorité absolue aux deux premiers tours du scrutin, à la majorité relative au troisième ».

Chacun des membres présents ayant respectivement le droit de vote suivant :

- Membres actif et junior de plus de 18 ans : 1 voix
- Membres couples : 1 voix par conjoint présent
- Membres Juniors -18 ans, passifs : 1 voix consultative
- Membres sympathisants : sans droit de vote

Je vous rappelle également que les voix consultatives ont une valeur indicative.

Nomination des scrutateurs : (vu le nombre de membres présents nous allons doubler le nombre de scrutateurs). Je désigne donc :

- Zone du fond : Jean-Claude DECORGES
- Zone avant : ?

Le bureau des scrutateurs sera tenu ce soir par Mme Yolanda Barrientos qui tient également le procès-verbal.

L'effectif de l'assemblée se présente comme suit :

- 67 membres présents, représentant les voix suivantes :
 - 47 voix : Membre Actif
 - 14 voix : Membre Actif Couple
 - 2 voix : Membre Juniors 18-25
 - 3 voix : Membre passif (voix consultative)
 - 0 voix : Membre Juniors 6-17 (voix consultative)
 - 1 voix : Membre sympathisant (sans voix)
- Total de voix ayant le droit de vote : 63
- Majorité des voix : $32 + 1 = 33$

L'assemblée ainsi constituée est souveraine, elle délibère sur toutes les questions de l'ordre du jour.

La majorité de ce soir sera de 33 voix.

2. PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2021 et de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 19 novembre 2021

Les PV ont été publiés sur notre site

<https://www.cnmorges.ch/wp/wp-content/uploads/De%CC%81roule%CC%81-AGE-2021.pdf>

et

<https://www.cnmorges.ch/wp/wp-content/uploads/PV-AG-2021-1.pdf>

A ce jour aucune demande ou réclamation écrite n'a été enregistrée.

La parole est-elle demandée ? Tel n'est pas le cas - Approuvé à l'unanimité

Le PV de l'AGE est mis au vote pour approbation - Approuvé à l'unanimité

Le PV de l'AGO est également mis au vote : Ils sont approuvés à la majorité avec nos remerciements à leur auteure Yolanda Barrientos.

3. RAPPORT DU PRESIDENT ET DES ACTIVITES 2021

REMARQUES LIMINAIRES

L'an dernier, je faisais le constat que nous devons poursuivre une gestion avisée, pour nous permettre d'asseoir nos activités récurrentes, mais également pour envisager de nouveaux investissements et assurer à moyen et long terme leur renouvellement.

Nous avons posé durant l'exercice écoulé les premières pierres de ces intentions, en particulier en termes de revenus et de résultat comptable. Certains investissements en matériel et encore pour des aménagements et renouvellement nécessaires, ne nous permettent pourtant pas de créer sur un an des réserves aussi importantes que nous aurions aimé. Mais des bases importantes ont été créées pour l'avenir, afin de nous assurer que tout nouvel investissement ne pèsera pas sur nos activités traditionnelles ou ne détériore nos finances.

Nous pouvons ainsi confirmer et étendre l'ambition exposée l'an dernier : poser les bases solides pour pérenniser notre situation financière, au-delà de l'horizon de notre présence aux affaires, en y ajoutant l'envie de concrétiser de nouveaux projets.

Dès notre entrée en fonction il y maintenant 2 ans et demi, nous avons opté pour une formule de comité à 7, ce qui nous a permis de créer un esprit de corps et d'obtenir une très bonne ambiance. Nous constatons aujourd'hui cependant, en fonction de nos ambitions et de la mise en place et la poursuite de nombreux projets, que nous devons trouver d'autres personnes et compétences, pour remplacer des personnes qui ont exprimé le désir de voir leur tâche allégée et aussi pour nous renforcer. J'en appelle à cette assemblée pour trouver des volontaires motivés à nous rejoindre, pour trouver un nouveau souffle et élargir notre perspective. Les domaines où nous voyons un besoin particulier sont l'organisation des régates internes, les projets immobiliers et le suivi financier. Je vous remercie de me faire vos suggestions et/ou offres de services directement et en privé.

UNE SAISON RICHE EN RESULTATS

La voile reste notre principal objectif et la compétition, notre très saine ambition. Avant de venir à nos diverses activités et ne pouvant citer ici tous les résultats de nos membres que je félicite collectivement, j'aimerais tout de même relever en cette année 2022 trois titres de champions et championne du monde, 1 titre de

championne d'Europe et une promotion en Challenge League de la Swiss Sailing League.

Noémie Fehlmann Championne d'Europe en Nacra 15 en avril et Championne du monde ISFA en Nacra 15.

Bill Hugues Leclerc Champion du monde de 6 m JI Classique, sur le bateau de Louis Heckly.

Grégoire Siegwart, Champion du monde de J70, avec Killian Wagen.

Le retour gagnant du CNM en Swiss Sailing League où l'équipe coachée par notre Team Leader Sam Kivell a gagné la Promotion League et accédera en 2023 à la Challenge League. Faisaient partie de l'équipe :

Sam Kivell Team Leader.

Manon Luther-Kivell - Barreuse pour tous les événements

Antoine Prokos - embraque à Ascona et Sempach

Ludovic Siegwart - No.1 à Ascona

Loïc Forestier - GV+tactique à Sempach

Axel Bellina - No.1 à Estavayer

Niklas Long - GV+tactique à Estavayer

VIE DU CLUB

COMITE ET EFFECTIF

Le comité, composé, outre de votre serviteur, de Madame Véronique Mariani, en charge des juniors et de l'école de voile, et de Messieurs Ludovic Siegwart, Vice-Président et responsable des régates externes, Axel Bellina, responsable régates internes et semaine du soir, David Bolle, responsable partenaires et sponsoring, Loïc Preitner, responsable matériel et bâtiments, Yannick Preitner, Trésorier ;

s'est réuni 11 fois en présentiel en séances plénières durant l'exercice 21-22.

Le nombre de membres a évolué comme suit :

	Fin 2017	VARIATION	Fin 2018	VARIATION	Fin 2019	VARIATION	Fin 2020	VARIATION	Fin 2021	VARIATION	Fin 2022
MEMBRES ACTIFS "seuls"	348	13	361	-15	346	-7	339	24	363	3	366
MEMBRES PASSIFS "seuls"	83	-5	78	-1	77	-8	69	-2	67	2	69
MEMBRES COUPLES (fiche x 2) tous statuts confondus dès 2014...	114	6	120	0	120	2	122	0	122	-4	118
MEMBRES JUNIORS (6 -17)	52	4	56	8	64	5	69	-8	61	-9	52
MEMBRES ETUDIANTS (18 - 25)	25	4	29	-5	24	2	26	4	30	2	32
MEMBRES FOURCHETTES (sympathisants)	31	5	36	9	45	6	51	-2	49	-2	47
MEMBRES EN CONGE	3	-3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES MEMBRES	656	24	680	-4	676	0	676	16	692	-8	684
DONT:											
MEMBRES HONORAIRES	230	-9	221	-9	212	-3	209	-6	203	-13	190
PRESIDENT D'HONNEUR	1	2	3	0	3	0	3	0	3	0	3
MEMBRES D'HONNEUR	13	-1	12	-1	11	0	11	0	11	0	11
MEMBRES A VIE	25	-1	24	9	33	-1	32	11	43	-4	39

Admissions	55	42	57	45
Démissions	59	42	41	49

RAPPORT D'ACTIVITES

Durant cet exercice, notre excellente relation avec les autorités nous a permis de tout réaliser ce que nous avons entrepris. La formation, les régates et les événements.

REGATES EXTERNES

En résumé de notre intense activité :

8 régates au total

1 nouvelle régata : La Tradition de Morges

1 championnat Suisse (Esse 850)

Nous aimerions surtout saluer l'engagement fantastique de nos bénévoles une fois de plus, plus de 70 sur toute la saison, que nous remercions, en particulier Vincent Messerli, qui s'engage fortement comme président de comité de course, ainsi qu'Edouard Kessi pour sa contribution dans la conception et le déroulement de la Tradition sur l'eau.

La Tradition de Morges, justement, qui a connu un énorme succès. Pour le CNM et le CBT qui ont créé et organisé ce nouvel événement, c'est une grande fierté. Cet événement va perdurer sur un rythme biennal et devenir un rassemblement incontournable pour les Vieux Bateaux de Tradition. Outre le président du comité d'organisation Ludo Siegwart, j'aimerai remercier le comité d'organisation au complet, avec une mention spéciale pour Claire Martinet et John de Bellis, qui ont abattu un travail fantastique.

Je passe la parole à notre Vice-président, Ludovic Siegwart, pour la présentation du programme 2023 et des nouveautés :

Présentation de Ludovic Siegwart :

D'années en années le Club Nautique Morgien gère beaucoup de régates. L'idée est d'alterner entre les lestés et les dériveurs. En 2023, le Club Nautique Morgien se concentrera sur la Swiss Sailing League qui amène beaucoup d'enthousiasme ainsi qu'un franc succès. La saison va commencer par un camp d'entraînement pour les filles puis une régata de la Swiss Women League.

Nous avons supprimé la régates des dériveurs. Pour la suite du programme, nous avons intégré les rendez-vous avec le CBT, dont les événements entrent aujourd'hui dans le calendrier du Club Nautique Morgien.

Nous allons également rajouter en mai 2023 un GP de Flying Phantom qui est amené par Grégoire Siegart.

Ensuite, il y aura le traditionnel Défi du Léman géré de main de maitre par Didier Lenormand, suivi par les régates et rendez-vous d'été (Cordée Lémanique, Croisière du Club, Grandbordenuy). La Semaine du Soir organisée par Axel Bellina qui marche du tonnerre et par la suite nous avons rajouté la finale de la Swiss Sailing Challenge League, à laquelle le CNM a été promu.

Nous accueillons aussi le Critérium de Surprise, en automne, qui va être couplé avec la classe des Toucans pour passer un week-end fantastique. Nous aurons aussi la finale dsu M2 speed tour qui revient au CNM pour 3 jours début octobre. Après cela, nous aurons les événements traditionnels comme la soirée des bénévoles, l'Assemblée des Navigateurs ainsi que le Repas de Soutien. La date et le lieu n'ont pas encore été défini c'est pour cela que c'est en jaune sur le programme. Encore une fois une année très dynamique pour le Club.

Nous avons également beaucoup de demandes de toutes les classes pour organiser des régates. Il y a 6 demandes en attente et nous ne pouvons pas les accepter toutes. Nous ns pouvons pas mettre plus à contribution nos bénévoles, qui jouent le jeu et viennent aider. Il y a beaucoup d'intérêt à organiser des régates au Club Nautique Morgien et nous devons inciter les classes faire les demandes bien à l'avance, déjà pour 2024 et 2025.

Manifestations & régates 2023 au CNM

Sa 22 avril	Nettoyage de début de saison du parc à dériveurs et du CNM
Sa 29 avril	Première régate de la coupe de printemps
Ma 2 au ven 5 mai	Women Sailing Camp N°1 2022
Sa 6 et Di 7 mai	Swiss Sailing Women League (ACT 1)
Lu 8 au Me 10 mai	Women Sailing Camp N°2 2022
Samedi 13 mai	CBT, régate interne Vieux Bateaux devant le club
27 au 29 mai	GP des Flying Phantoms
Ma 20 juin	Dernière régate interne de la coupe de Printemps
Sa 24 & Di 25 juin	Défi du Léman « Juniors »
Sa 24 & Di 25 juin	CBT, croisière sur le Léman (1 ^{ère} édition)
Ma 27 juin	Première régate de la coupe d'été et résultats de la coupe de printemps
Sa 22 & Di 23 juillet	Cordée Lémanique CNM/SNG (7 ^{ème} édition)
Sa 12 & Di 13 août	La croisière du Club (6 ^{ème} édition)
Sa 19 août	55 ^{ème} Granbordenuy Verbier 4 Vallées
Ma 22 août	Dernière manche de la coupe d'été (régate interne)
Ma 29/08 au Ve 1/09	Semaine du soir du CNM
Je 31 août	Apéritif des partenaires du CNM
Sa 2 septembre	Viremille et Fête du club
Sa 9 septembre	Première régate des samedis et résultats de la coupe d'été
Di 10 septembre	CBT, sortie au Boiron
Ve 22 au Di 24 septembre	Swiss Sailing Challenge League (ACT 4) – FINAL 2023
Ve 29/09 au Di 1/10	Finale du M2 Speed Tour 2023
Sa 7 octobre	CBT, régate interne Vieux Bateaux devant le club
Sa 14 et Di 15 octobre	Critérium de Surprise (Finale 2023) et Toucan
Ma 24 octobre	Soirée des bénévoles
Sa 28 octobre	Régate de clôture CNM et résultats de la coupe d'automne
Ve 3 novembre	Assemblée des navigateurs et remise des prix annuels
Ve 10 novembre	Repas de soutien des juniors du CNM (A confirmer la date et le lieu)
Ve 17 novembre	Assemblée Générale Ordinaire

Régates d'entraînement (interne) du Club Nautique Morgien :

Printemps : 9 régates

Samedi 29 avril à 14h30 avec apéro d'ouverture après la régate
Puis tous les mardis du 2 mai au 20 juin, 19h00

Remise des prix coupe de printemps : Mardi 27 juin après la régate

Été : 9 régates

Du mardi 27 juin au mardi 22 août

Remise des prix coupe d'été : Samedi 9 septembre après la régate

Automne : 7 régates

Du samedi 9 septembre au samedi 28 octobre

Remise des prix coupe d'automne* : samedi 29 octobre après la régate

*Pas de régate le samedi 14 octobre

Jean-Marie Salina reprend la parole :

REGATES INTERNES

Quelle belle saison 2022 ! À la suite de deux saisons plus compliquées à cause la pandémie, nous avons pu effectuer une magnifique saison de régates avec des conditions et une météo exceptionnelle dans notre baie des dieux !

Nous avons réuni plus de 40 bateaux sur l'ensemble de la saison.

Du 7 mai 2022 au 29 octobre 2022 nous avons pu courir 23 manches sur les 25 prévues des coupes de printemps, d'été et d'automne. En Automne deux manches ont dû être annulées, UNE par trop de vent, une autre faute de vent.

ENORME MERCI à notre responsable start Jean-Pierre Baudet et à notre responsable des résultats Alexandre Hugonnaud.

SEMAINE DU SOIR 2022

Un large succès que nous devons également aux 40 bateaux inscrits (31 monocoques, 1 multicoques et 10 dériveurs) pour cette magnifique semaine ainsi qu'une météo, un peu capricieuse certains soirs, mais globalement du soleil et surtout du vent. Quoi de mieux ! Nous avons toujours un mélange de générations durant cette semaine pour le plus grand bien de notre club ! De plus un public d'amateurs est toujours présent sur les rives pour admirer ce beau spectacle et boire un verre dans ce lieu idyllique, renforçant ainsi notre image auprès des morgiens.

Un large succès dû à tous nos bénévoles, que je remercie qui ont fourni un travail gigantesque. Ils ont été entre neuf à dix personnes tous les jours à nous aider pour un total de 30 bénévoles sur toute la semaine !

Le nouveau souffle donné à notre semaine du soir depuis 2020 est un franc succès et nous restons convaincus de ce fonctionnement pour les années à venir !

Comme vous le savez, nous avons accueilli un nouveau sponsor titre, le Groupe Mutuel, qui nous a permis de soutenir le budget conséquent que représente cette manifestation, qui clôture à nouveau sur un bénéfice, qui nous permet de soutenir les activités de nos juniors.

JUNIORS, ECOLE DE VOILE ET GROUPE LOISIR

Cette année encore, l'Ecole de voile a montré un dynamisme remarquable à plus d'un titre, Les activités proposées le samedi remporte un grand succès puisque le nombre d'enfants qui viennent naviguer soit le matin soit l'après-midi est de plus en plus élevé : alors que le printemps a accueilli 50 enfants, les samedis d'automne ont vu naviguer pas moins de 66 jeunes. De plus, ces activités rendent notre base nautique vivante toute la journée le samedi, ce qui n'est pas pour déplaire.

La Vie du Lac a également été un grand succès cette année en rassemblant 340 enfants pendant les 7 semaines de l'été, et ce ne sont pas moins de 229 familles qui ont au fil des semaines accompagné leurs enfants pour passer la journée au CNM.

Parmi le mouvement junior, il faut noter que les navigatrices et navigateurs qui le composent fréquentent avec assiduité les entraînements qui leur sont proposés deux fois par semaine, et ont également participé aux régates de championnat nationaux et internationaux, retrouvant ainsi un rythme de compétition supérieur aux 2 années précédentes, et pour certains découvrant l'émulation des régates internationales qui permet certes de se confronter aux meilleurs, mais aussi de nouer des amitiés au fil des rencontres.

Le choix de soutenir toutes les séries se confirme puisque nous avons des compétiteurs tant en laser (5), en 29er (8), en RS (22) et en optimist (12). Certes, le nombre de navigateurs dans le groupe compétition n'a pas augmenté cette année, mais le travail entrepris depuis 2 ans montre des dynamiques de groupes globalement très positives, et surtout, des jeunes qui s'impliquent, ce qui est très réjouissant.

La logistique qu'impose l'existence de ces 4 groupes n'est pas toujours simple à organiser, notamment dans les déplacements, lorsque notamment plusieurs compétitions ont lieu sur le même week-end sur des lieux différents. Grâce à la flexibilité de nos 2 entraîneurs, Aymeric Blin et Lourdes Hardkopf, impliqués dans le groupe compétition, les déplacements et les sessions d'entraînement ou de championnat se déroulent dans de bonnes conditions. Il est vrai que parfois il est difficile de connaître avec précision quels seront les navigateurs impliqués ce qui ne facilite pas l'organisation. A noter également l'excellente collaboration entre les différents clubs, comme le CNP, le CNV qui permettent de travailler en synergie et d'ainsi encadrer tous nos navigateurs, même dans les séries où ils sont moins nombreux.

Au niveau des résultats de nos compétiteurs, nous saluons une fois encore la remarquable saison de Noémie Fehlmann et Axel Grandjean qui, cette année ont brillé de façon exemplaire en devenant champion du monde de Nacra 15, mais ont aussi participé à être une belle force d'émulation pour l'ensemble de cette série. Nous leur

souhaitons plein succès dans la suite de leurs projets, puisque c'est dorénavant en Nacra 17 qu'ils vont poursuivre.

Au niveau des autres navigatrices et navigateurs, nous aimerions féliciter toutes celles et ceux qui, au fil de la saison, ont participé à des championnats internationaux et ont ainsi montré que leur progression était prometteuse, et mettait en évidence le travail fourni, au cours des entraînements. Bravo à eux de leur engagement, et surtout nous les félicitons d'avoir, même parfois dans des conditions difficiles, navigué en gardant un esprit positif.

Le groupe Loisirs de 2022 s'est étoffé cette année, avec à ce jour 59 membres, et a fait preuve d'une grande implication au niveau de la vie de notre club : présent non seulement aux régates hebdomadaires, leur dynamisme doit être mis en évidence et montre qu'indépendamment de l'évident plaisir qu'ils ont à naviguer ensemble, ils participent activement à la vie du Club, preuve en est leur disponibilité pour être actifs comme bénévoles. Un grand merci à eux.

Cette année, notre équipe de moniteurs a pu certes profiter de l'expérience de moniteurs qui font partie de notre staff de base avec Luca Pouteau et Hortense Hardley, mais la venue de nouvelles personnes a également enrichi le groupe. Nous nous réjouissons d'avoir ouvert notre base à 2 jeunes moniteurs, Yann Arthur Furet et Joanna Mollà qui ont au cours de la saison acquis en expérience et participé activement à la réussite de cette saison. Les ont secondés tout au long de la saison, également, **Matteo Santini, Benoît Prudhomme, Louis Buxdorf et Romain Lenormand, nos moniteurs fidèles au fil des ans.** Le choix également d'intégrer des jeunes juniors comme aide-moniteurs permet certes d'assurer un encadrement de qualité mais aussi à nos juniors d'apprendre à expliquer gestes techniques et théorie. Pour eux, cet apprentissage s'avère parfois difficile, mais les parents et enfants ont apprécié et salué la qualité de notre encadrement, grâce à l'expérience remarquable et à la vigilance de **Didier Lenormand**, à qui j'adresse mes remerciements et félicitations renouvelées pour ses 29 ans au service du CNM.

CERCLE DES BATEAUX DE TRADITION

Durant cette année, nous avons pu enfin redynamiser le Cercle des bateaux de tradition (CBT), sous la houlette de sa présidente Marie-Claude Jaquinet.

Lors de l'assemblée générale du CBT du 1^{er} novembre, un comité remanié a été élu, il est composé de :

- Présidence : Marie-Claude Jaquinet
- Vice-présidence : Pierre-Yves Diserens
- Vice-présidence : Yves Rattaz
- Secrétariat et comptabilité : Claire Martinet
- Membre : Giancarlo De Bellis (John)
- Membre : Adrien Pontonio
- 1 représentant du comité du CNM, Jean-Marie Salina

a organisé ses activités de rencontres de ses adhérents et de leur bateau et collaboré à la naissance de la Tradition.

En outre, afin de pouvoir être plus visible, le cercle a créé un nouveau logo et un T-shirt correspondant.



PARTENAIRES ET SPONSORING

Notre concept global de partenariat et notre plaquette « Devenir partenaire et ancrer sa renommée » portent leurs fruits.

L'an dernier, je vous décrivais le concept de partenariat Or, limité à 3, qui venait compléter notre dispositif et vous annonçait la conclusion probable d'un nouveau partenariat. Nous l'avons conclu, ainsi qu'un deuxième dans le courant de l'exercice. Vous en constaterez les effets dans nos comptes. Je peux également vous annoncer que nous en avons conclu un troisième, basé sur des projets d'investissement, qui sera visible dans nos comptes l'an prochain.

L'ensemble des revenus sponsoring, en forte augmentation, nous permettent de soutenir l'activité de notre Club, régates, juniors et de soutenir notre politique d'investissement, aujourd'hui et demain.

La qualité de nos manifestations et de l'accueil de nos sponsors, motivent des partenaires existants et nouveaux à nous proposer leur soutien. Nous sommes ainsi en mesure d'accueillir, outre les sponsors Or susmentionnés, également des soutiens plus modestes, mais également bienvenus.

A tous nos partenaires, nos mécènes et nos membres, nous formulons un grand MERCI pour le soutien qu'ils apportent au Club Nautique Morgien. Cela permet de voir grand et développer le sport nautique au plus haut niveau et aussi d'investir dans la « voile pour tous »

REPAS DE SOUTIEN

Nous avons réalisé avec un comité ad hoc présidé par David Bolle une très belle 13^{ème} édition à Beausobre avec 155 participants. Cet événement permet de récolter des fonds sur un compte dédié, fonds qui sont reversés essentiellement à nos jeunes espoirs, au plus haut niveau, pour leurs différents projets sportifs, leurs résultats et des investissements ciblés sur la haute compétition. Nous avons reçu 6 projets sur lesquels le comité se penchera prochainement.

Nous remercions chaque participant qui, en plus de sa contribution, a pu partager un moment convivial dans une ambiance magique, prendre connaissance des projets présentés et élargir son réseau.

C'est un instant incontournable de la région morgienne. Nous ne pouvons qu'inciter ceux d'entre vous qui n'étaient pas présents à participer et à faire participer amis et connaissances en créant une table en 2023.

BATEAUX, MATERIELS ET BATIMENTS (INVESTISSEMENTS)

Globalement nos investissements activés au cours de l'exercice se montent à 84'000 Frs., comme décrits ci-après.

Nos investissements bateaux se sont montés globalement à 40'000 Frs., soit l'acquisition d'un Surprise d'occasion de dernière génération (2007), qui nous a été cédé par la famille Rouiller dans de bonnes conditions, d'un 29er d'occasion ainsi que deux RS Féva neufs, avec l'appui de généreux donateurs et du Fond du sport vaudois, qu'ils en soient tous ici remerciés. Nous avons également procédé pour presque 18'000 Frs à des investissements en voiles, bâches et entretien lourd sur un Surprise, dont nous avons ainsi prolongé la durée de vie substantiellement.

Nous avons également fait divers investissements en mobilier (portique) et machine (logiciel, terminaux) pour quelque 13'000 Frs., afin d'accueillir nos partenaires et clients.

Concernant les bâtiments, nous avons pu terminer l'aménagement du nouvel atelier en intégrant des armoires fermées pour le rangement de l'outillage et du matériel dans le fond de celui-ci, nous permettant de libérer les locaux de l'ancien atelier. Nous avons également changé les néons vétustes des vestiaires par des LED et avons muni l'entier du bâtiment vestiaires de détecteurs de présence afin d'éviter au maximum le gaspillage électrique. Nous pensons que cela permettra de maîtriser mieux encore les coûts d'exploitation. Ces investissements nécessaires se sont montés à Frs.13'000.

Pour cet hiver, nous nous sommes attelés à l'entretien de notre mât qui présentait quelques signes de faiblesse dû à son grand âge. Il devrait revenir remis à jour fin mars. J'aimerais remercier notre membre Claudy Matthey et l'entreprise Matthey-Petit Levage SA notre partenaire, qui nous mettent gracieusement à disposition grue et semi-remorque.

PERSPECTIVES

Nous voulons évidemment continuer à investir, dans la mesure de nos moyens, tant pour le maintien et l'adaptation de notre flotte dans la mesure nécessaire, mais également dans le maintien et le développement de notre important patrimoine immobilier. Vous pensez tous, évidemment à la reconversion du bâtiment technique, ou bâtiment ouest, vers une occupation rationnelle et supportable financièrement, à savoir une utilisation large et orientée vers l'ensemble de nos activités et pour la satisfaction de ceux qui les pratiquent.

Nous avons relancé des discussions et études à ce sujet.

Il convient de mentionner que dans le même temps, nous avons initié des discussions constructives avec René et Marysol Muller, dans l'optique de l'échéance du bail fin 2023 et une éventuelle conclusion d'un nouveau bail, incluant, entre autres, le projet susmentionné.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons franchi les étapes décisives.

Je vous remercie de votre attention

Je passe maintenant la parole à notre Trésorier Yannick Preitner

4. RAPPORT DU TRESORIER (Yannick Preitner)

Bonsoir.

J'ai le plaisir de vous présenter l'état des comptes de notre Club, en en détaillant les points clefs.

L'exercice 2021-2022 s'est clôturé avec un bénéfice de CHF 20'873.87, après avoir procédé aux divers amortissements.

Vous avez reçu le compte d'exploitation, le bilan et le budget. Je commencerai par le compte d'exploitation.

COMPTES D'EXPLOITATION

Cotisations / subsides

Le premier poste est moins élevé que l'année passée, car il y a eu moins de finance d'entrée.

Le montant des cotisations a baissé, principalement parce qu'il y a eu 11 nouveaux membres à vie l'année passée.

La Subvention Swiss-Sailing est nouvelle : à partir de l'année passée, la subvention est versée par Swiss-Sailing directement aux clubs. Le montant est important : celui de cette année est moins élevé (déjà connu).

Les subsides ont augmenté, en lien avec nos achats de dériveurs qu'ils soutiennent. Les dons sont aussi élevés. On y trouve principalement deux dons importants pour l'achat des RS Feva.

Régates

A part pour la Tradition, car elle n'a pas lieu chaque année, les sponsors ont été séparés des comptes de régates, pour pouvoir connaître leur coût réel.

Pour la semaine du soir, nous avons eu plus de dépenses, pour une animation plus importante. Mais c'est ce qui a permis d'attirer un nouveau gros sponsor.

La Cordée Lémanique a été organisée par la SNG en 2022. La différence négative entre produits et charges est liée à des frais de l'année passée, qui n'avaient pas encore été facturés.

Le résultat financier de la Tradition est d'environ CHF 2'500.- Il comprend donc les sponsors spécifiques à cette manifestation.

Cours / Formation / Manifestations

Pour le poste école de voile, globalement on note une baisse des entrées, mais aussi des dépenses directement liées et des salaires, comme on le verra plus tard.

La Vie du Lac a rapporté moins que l'année précédente. Mais celle-ci avait été une année particulièrement bonne, avec un volume important, dû à la situation particulière à cause du Covid. L'augmentation de prix n'a pas pu être mise en place durant la saison 2022, mais elle l'a été pour la saison à venir. Ça devrait donc se ressentir au niveau des chiffres 2023.

Au niveau des dériveurs, les cours de demi-journée ont été en baisse, mais elle a été plus que compensée par l'augmentation des cours du samedi matin, qui continuent d'évoluer positivement.

Camps + déplacements : il y a eu plus d'activité, donc plus de coût, mais aussi plus de recette, pour un résultat bien plus élevé. Mais il faut aussi tenir compte d'une augmentation de salaires payés pour le coaching.

En lien avec les lestés, on peut relever une augmentation des entrées du Groupe Loisir et Event, principalement du Groupe Loisir. C'est une bonne chose, mais ça entraîne aussi une augmentation des coûts et ça explique la nécessité des investissements effectués.

Il y a eu moins d'entrées pour la Journée des membres, ce qui explique la différence de résultat.

Sur l'exercice 2020-2021, il n'y avait pas eu de repas de soutien. Dans les dépenses 2021-2022, en plus du coût du repas lui-même, on trouve le montant des soutiens et primes. Jean-Marie a mentionné les excellents résultats de Noémie tout à l'heure. Il faut en reparler ici. (Bravo encore). Seule sa candidature a été retenue pour le soutien versé et elle a eu droit à des primes de résultats.

La buvette junior a rapporté un peu moins que prévu, mais ça reste une entrée importante.

Publicité

Le poste Sponsors a beaucoup augmenté grâce à 2 nouveaux partenaires Or, trouvé cette année. Un troisième sponsor Or arrivera cette année, pour financer un investissement nécessaire pour l'activité du club.

Les coûts liés au bulletin ont augmenté et expliquent en majorité la différence avec 2021. Les revenus du plasma ont un aussi un peu diminué.

Charges de personnel

Globalement, c'est stable. Plus en détails, il y a eu une diminution des salaires liés à l'école de voile et une augmentation de ceux liés au coaching, selon l'évolution des activités, comme indiqué précédemment.

Autres charges d'exploitation

Dans les frais de locaux, nous avons eu plus de loyer pour les places de port, car nous exploitant plus de bateaux. L'augmentation des prix pour le gaz et l'électricité a commencé à se faire ressentir, en plus du coût de l'eau, que nous ne payions pas jusqu'à l'année passée.

Les frais d'entretien/réparation des bateaux ont augmenté légèrement. Il y a notamment l'augmentation du coût des carburants qui s'y trouve, mais aussi celle de l'entretien du matériel qui est plus important en quantité et plus utilisé.

Dans les charges d'administration, on trouve les primes d'assurances. Comme indiqué l'année passée, les primes dans l'exercice précédent étaient un peu sous évaluées. Une partie des coûts de 2020-2021 se trouvent dans les chiffres 2021-2022. Mais nous avons budgété un montant plus élevé pour nous y préparer.

Dans le résultat financier, c'est l'augmentation de la provision pour perte sur débiteurs qui fait la différence. Elle a été calculée selon les normes comptables.

Les amortissements ont été effectués selon le plan d'amortissement. (Plus de détails dans la présentation du bilan.)

Infrastructure / Autres produits

Les loyers encaissés ont augmenté, car dans l'exercice précédent un loyer avait été offert au restaurateur, selon sa demande et en considération de la situation. Pour 2021-2022, douze loyers ont été reçus.

Le niveau élevé des produits extraordinaires s'explique par la vente d'un nacra, qui avait déjà été complètement amorti.

Impôts

Le montant du remboursement pour 2020, reçu en 2022, a été plus élevé que le total des acomptes versés, ce qui explique le résultat positif.

Résultat

Le total des produits pour l'exercice 2021-2022 se monte à CHF 984'530.07

Le total des charges pour l'exercice 2021-2022 se monte à CHF 963'656.20

Le compte d'exploitation se solde par un bénéfice de CHF 20'873.87.

Compte d'exploitation en CHF

	<u>Exercice 2021-2022</u>			<u>Exercice 2020-2021</u>		
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>
Cotisations / Subsidés	277'647.76	24'095.00	253'552.76	237'857.17	25'757.50	212'099.67
Finance d'entrée, places dériveurs, armoires	10'983.78		10'983.78	14'182.86		14'182.86
Membres	161'815.19		161'815.19	167'747.69		167'747.69
Cotisations Swiss-sailing	24'969.54	23'595.00	1'374.54	24'812.42	25'157.50	-345.08
Subvention Swiss-sailing	38'338.00		38'338.00	0.00		0.00
Subsidés	29'144.80		29'144.80	17'614.20		17'614.20
Dons	12'396.45		12'396.45	13'500.00		13'500.00
Cotisations diverses		500.00	-500.00		600.00	-600.00
Régates	64'133.81	88'623.63	-24'489.82	47'445.84	55'545.52	-8'099.68
Semaine du soir	2'917.38	17'630.78	-14'713.40	7'595.75	16'470.38	-8'874.63
Cordée Lémanique	2'133.75	4'686.88	-2'553.13	8'734.07	7'388.33	1'345.74
La Tradition	32'162.66	29'664.16	2'498.50	0.00	0.00	0.00
Fourniture - matériel		9'568.55	-9'568.55		12'188.27	-12'188.27
Régates - autres	26'920.02	27'073.26	-153.24	31'116.02	19'498.54	11'617.48
Cours / Formation / Manifestations	395'385.89	81'687.13	313'698.76	351'054.06	66'462.50	284'591.56
Ecole de voile	204'419.20	25'552.00	178'867.20	220'932.65	31'224.16	189'708.49
Camps + déplacements	30'526.53	13'108.13	17'418.40	14'141.00	8'015.35	6'125.65
Lestés	108'357.37		108'357.37	81'720.76		81'720.76
Journée des membres	3'655.92	4'094.42	-438.50	7'111.72	5'379.80	1'731.92
Repas de soutien	28'447.07	26'031.47	2'415.60	4'497.50	8'000.00	-3'502.50
Buvette	19'598.18	11'829.66	7'768.52	22'650.43	13'843.19	8'807.24
Cercle bateaux tradition	381.62	1'071.45	-689.83	0.00	0.00	0.00
Publicité	75'369.84	25'329.85	50'039.99	48'420.00	22'203.57	26'216.43
Sponsors	41'147.08	2'971.80	38'175.28	9'200.00	800.00	8'400.00
Bulletin et plasma	31'022.76	21'321.85	9'700.91	33'970.00	17'839.00	16'131.00
Autres produits / frais publicitaires	3'200.00	1'036.20	2'163.80	5'250.00	3'564.57	1'685.43
Charges de personnel		354'953.96	-354'953.96		349'408.34	-349'408.34
Salaires		314'786.95	-314'786.95		305'618.50	-305'618.50
Charges sociales		39'711.95	-39'711.95		43'510.89	-43'510.89
Autres charges de personnel		455.06	-455.06		278.95	-278.95
Autres charges d'exploitation		382'374.49	-382'374.49		318'468.82	-318'468.82
Frais de locaux		84'767.21	-84'767.21		66'906.78	-66'906.78
Entretien/réparation bateaux et infrastructures		74'844.14	-74'844.14		70'145.63	-70'145.63
Charges d'administration		66'026.06	-66'026.06		38'371.60	-38'371.60
Résultat financier		26'018.77	-26'018.77		21'505.80	-21'505.80
Amortissement		130'718.31	-130'718.31		121'539.01	-121'539.01
Infrastructure / Autres produits	171'992.77	6'753.99	165'238.78	151'629.60	4'996.22	146'633.38
Loyers encaissés	126'242.73		126'242.73	111'566.26		111'566.26
Location bateaux et/ou Salle théorie	19'332.15		19'332.15	20'952.28		20'952.28
Grue et hypomat	9'093.94		9'093.94	15'054.34		15'054.34
Boutique	4'035.99	6'753.99	-2'718.00	2'469.42	4'996.22	-2'526.80
Produits extraordinaires	10'630.00			587.30		
Produits divers	2'657.96			1'000.00		
Charges d'impôts		-161.85	161.85		2'546.90	-2'546.90
Bénéfice net	984'530.07	963'656.20	20'873.87	836'406.67	845'389.37	-8'982.70

B I L A N au 30.09.2022

ACTIF

Actifs circulants

Ils comprennent la Trésorerie et les Créances de prestations, ainsi que les Actifs transitoires, pour un montant total de CHF 162'473.97.

Le compte 1020 compte courant présente un solde un peu plus élevé seulement qu'en fin d'exercice précédent.

Le compte 1025 Repas de soutien présente un solde plus élevé, car les recettes ont été plus importantes que les fonds distribués (comme expliqué précédemment).

Le compte 1029 Cercle Bateaux de Tradition a été alimenté de CHF 3000 depuis le compte courant.

Et nous avons des actifs transitoires pour un montant de CHF 4'642.50 et des débiteurs pour CHF 43'740.80. Mais ce dernier chiffre est à lire avec prudence, car les années précédentes une grande partie des entrées concernées ici étaient comptabilisées au moment du paiement seulement : compte Débiteurs pas utilisé.

Actifs immobilisés

Ils comprennent les Immeubles, le mobilier, les Bateaux, ainsi que les Pontons et autres matériels, pour un montant total de CHF 1'652'700.00.

La valeur des Immeubles augmente avec les travaux et diminue avec l'amortissement. La différence avec l'exercice précédent est de - CHF 86'000.- Des investissements ont été faits pour un montant d'environ CHF 13'257.38, alors que les amortissements se montent à CHF 99'257.38, suivant le plan d'amortissement de 6% par an.

Dans le compte 1500 mobilier / machines se trouvent l'achat des terminaux de paiement utilisés pendant nos différents événements et régates, ainsi qu'au secrétariat, le support publicitaire, qui a permis l'arrivée d'un des nouveaux sponsors, et une installation liée au plasma, pour la publicité vendue par le club. Une réparation a dû être faite sur le ponton, pour un montant de CHF 1'759.98.

Dans le compte 1530 Bateaux, les achats et renouvellements des bateaux ont été activés. Principalement, il faut relever l'achat d'un Surprise d'occasion supplémentaire, qui correspond à un besoin en augmentation, avec le développement du groupe loisir et des activités d'école de voile.

Un 29er et deux RS Feva d'occasion ont été aussi achetés. Des dons nous ont permis de financer les deux RS Feva.

Les immobilisations corporelles meubles sont toutes amorties de façon linéaire sur 5 ans, pour correspondre au plan d'amortissement.

Le total de l'actif est de CHF 1'815'173.97.

PASSIF

Capitaux étrangers

Le compte Créanciers a un solde plus élevé, mais nous avons aussi plus dans le compte Débiteurs.

Au niveau des hypothèques, nous avons fait un transfert du compte 2120, réparti maintenant entre les comptes 2145 et 2146. Les autres différences sont liées aux intérêts et remboursements.

La TVA restant à payer est plus élevée qu'en fin d'exercice précédent, mais nous avons pu l'anticiper.

Les comptes de dettes liés aux charges sociales n'étaient pas utilisés jusque-là. Nous avons choisi de changer de gestion comptable de ces éléments pour plus de simplicité et de contrôle des dépenses à venir.

Les passifs transitoires sont très bas, ce qui est bonne chose dans la prévision de la trésorerie.

Capitaux propres

Notre capital est passé de CHF 289'081.39 à CHF 309'955.26. La différence correspondant au montant du bénéfice : CHF 20'873.87.

Le total du passif est égal à celui de l'actif, soit CHF 1'815'173.97.

Pour conclure l'analyse, en dézoomant un peu, on peut dire que nous sommes confiants que le niveau de trésorerie est suffisant pour la fin de l'année, jusqu'à l'entrée des cotisations, mais nous constatons, comme l'a dit Jean-Marie, que nous n'avons pas encore pu augmenter significativement les comptes de trésorerie.

J'aimerais encore remercier tous ceux qui nous apportent leur soutien, notamment financier, et qui nous permettent de couvrir nos différentes charges, liées à l'activité riche du club.

Et j'aimerais à mon tour remercier tous les bénévoles.

Bilan
en CHF

	<u>2021-2022</u>	<u>2020-2021</u>		<u>2021-2022</u>	<u>2020-2021</u>
10 Actifs circulants	162'473.97	123'302.99	20 Capitaux étrangers	1'505'218.71	1'531'521.60
100 Trésorerie	120'752.51	107'738.84	200 Dettes à court terme résultant d'achats	9'024.16	323.10
1000 Caisse	0.00	0.00	2000 Créanciers	9'024.16	323.10
1010 CCP	3'785.12	2'421.82	210 Dettes financières à long terme	1'463'000.00	1'501'000.00
1020 UBS Compte courant	40'417.72	35'209.57	2100 UBS hypothèque 1	252'000.00	256'000.00
1022 UBS Immeuble	15'760.04	15'760.04	2120 UBS hypothèque 3	0.00	300'000.00
1023 UBS Parts sociales	50'000.00	50'000.00	2130 Prêt de la Ville de Morges	608'000.00	622'000.00
1025 UBS Repa sdesoutien	7'114.97	3'049.39	2145 UBS hypothèque 5719.3	403'000.00	323'000.00
1026 UBS Construction & Rénovation	1'228.16	1'308.16	2146 UBS Hypothèque 5719.4	200'000.00	0.00
1027 UBS CompteEuros	-107.50	-10.14	215 Dettes à court terme liées aux salaires	28'792.15	9'732.20
1029 UBS Cercle Bateaux Tradition	2'554.00	0.00	2150 Salaires à payer	0.00	0.00
110 Créances résultant des prestations	37'240.80	6'691.35	2200 TVA due	0.00	0.00
1100 Débiteurs	43'740.80	7'591.35	2201 Décompte TVA	13'093.80	9'732.20
1101 Provision pour pertes sur débiteurs	-6'500.00	-900.00	2270 Créanciers LPP	563.60	-
1170 Tva à récupérer s/marchandises	0.00	0.00	2271 Créancier AVS	15'414.65	-
1171 Tva à récupérer s/investissements	-161.84	0.00	2272 Créancier IJM Helvetia	-746.80	-
130 Actifs transitoires	4'642.50	8'872.80	2273 Créancier LAA LAAC Bâloise	466.90	-
1300 Actifs transitoires	4'642.50	8'872.80	2279 Créancier Impôts à la source	0.00	-
14 Actifs immobilisés	1'652'700.00	1'697'300.00	230 Passifs transitoires	4'402.40	20'466.30
140 Immobilisations corporelles immeubles	1'553'000.00	1'639'000.00	2300 Provisions à court terme	4'182.40	20'246.30
144 Immeuble	405'000.00	431'000.00	2301 Paiements encaissés à double	220.00	220.00
145 Immeuble - Renovation	1'148'000.00	1'208'000.00	28 Capitaux propres	309'955.26	289'081.39
150 Immobilisations corporelles meubles	99'700.00	58'300.00	280 Capital	309'955.26	289'081.39
1500 Mobilier / Machines	11'200.00	1'000.00	2800 Capital	215'531.39	224'514.09
1510 Mobilier restaurant	3'400.00	4'500.00	2810 Parts sociales	73'550.00	73'550.00
1530 Bateaux	56'000.00	33'000.00	2991 Bénéfice exercice/Perte exercice	20'873.87	-8'982.70
1540 Pontons	14'400.00	19'000.00			
1560 Matériel EV	14'700.00	800.00			
Total de l'actif	1'815'173.97	1'820'602.99	Total de l'actif	1'815'173.97	1'820'602.99

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES (Lu par Olivier Curtet)



RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

A l'assemblée générale du
Club Nautique Morgien

1110 Morges

Morges, le 8 novembre 2022

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié et à l'article 34 des statuts, nous avons procédé ce jour à la vérification des comptes de l'exercice du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022.

Nous avons constaté ce qui suit :

- Le bilan et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité
- Les comptes sont tenus avec exactitude, et ont été contrôlé de manière rigoureuse.
- L'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts
- Le compte d'exploitation présente un **bénéfice de Fr. 20'873.87**
- Le total du bilan atteint **Fr. 1'815'173.97**

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et de donner décharge au caissier et au comité.

Nous remercions le Président – Jean-Marie Salina, le Trésorier - Yannick Preitner et Madame Yolanda Barrientos pour leur travail rigoureux et leur collaboration lors de la vérification des comptes.

Les vérificateurs :

M. G. Pajalunga

M. O. Curtet

Mme B. Schwab

Jean-Marie Salina reprend la parole :

Je remercie les vérificateurs pour le travail accompli avec sérieux et compétence.

6. VOTES STATUTAIRES (Décharge du comité et approbation des rapports)

- Approbation du rapport du Président et des activités

Approuvé à l'unanimité

- Approbation du rapport du Trésorier et des comptes

Approuvé à l'unanimité

- Approbation du rapport des Vérificateurs des comptes

Approuvé à l'unanimité, moins une abstention M. Jean-Marc Pasche qui dit que le rapport des Vérificateurs de comptes n'a pas à être approuvé par l'Assemblée

- Décharge du comité

Approuvé à l'unanimité, moins l'abstention des membres du comité

7. ELECTION DU PRESIDENT

Je passe la Parole à Ludovic Siegwart Vice-président, qui propose la réélection de Jean-Marie Salina au poste de président pour une année supplémentaire.

Election à l'unanimité

Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

8. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

L'ensemble des membres du comité a accepté de se présenter pour un nouveau mandat, il s'agit de :

Madame Véronique Mariani, en charges des juniors et de l'école de voile, et de
Messieurs Ludovic Siegwart, Vice-Président et responsable des régates externes,
Axel Bellina, responsable régates internes,
David Bolle, responsable partenaires et sponsoring
Loïc Preitner, responsable matériel et bâtiments
Yannick Preitner, Trésorier

Je vous propose de les élire en bloc :

Election à l'unanimité

Le président remercie l'assemblée de lui avoir donné une équipe pour diriger le Club !

9. ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Béatrice Schwab, Olivier Curtet & Graziano Pajalunga sont d'accord de reconduire leur mandat, ainsi que leurs suppléants, Michel Baud et Willy Bosshard.

Election à l'unanimité

:

10. COTISATIONS & FINANCE D'ENTREE

Le comité propose de laisser cotisations et finances d'entrée inchangées :

Approbation à l'unanimité

Je repasse la parole à Yannick Preitner

11. BUDGET 2022-2023 (Yannick Preitner)

Le budget 2022-2023 a été pensé en détails pour correspondre à une estimation la plus précise possible.

Cotisations / Subsidés

Par rapport à l'exercice 2021-2022, nous avons adapté la subvention Swiss-Sailing, qu'on connaît déjà pour 2022-2023.

Les subsidés ont aussi été diminués, car les investissements seront plus faibles.

Les dons sont aussi prévus plus faibles, puisqu'il y avait les dons importants pour les RS Feva.

Le reste est aligné sur les chiffres 2021-2022.

Régates

Les dépenses de la semaine du soir sont prévues un peu plus faibles, car on a déjà pu identifier des éléments de dépenses qu'on pourra réduire.

La Cordée lémanique sera organisée par le CNM en 2023. Il y a donc des entrées et dépenses prévues, avec une différence positive.

La Tradition ne sera pas organisée en 2023.
Le reste est équivalent à 2021-2022.

Cours / Formation / Manifestations

Comme indiqué précédemment, nous avons déjà mis en place des nouveaux prix pour l'école de voile, qui feront effet la saison prochaine. Nous prévoyons un volume stable et une augmentation des entrées dans le budget du coup.

Nous avons été prudents au niveau des activités qui ont bien fonctionné. Les entrées budgétées pour Camps et Lestés sont un peu plus faibles que le chiffre 2021-2022. De plus, les coûts anticipés sont en augmentation, à cause de l'augmentation des prix.

Le reste est semblable à l'exercice précédent.

Publicité

Il y aura un nouveau sponsor Or, comme annoncé. La différence entre le montant 2021-2022 et le budget est lié à ça.

Charges de personnel

Le montant budgété est juste au-dessus du montant 2021-2022 pour éviter de se faire surprendre.

Autres charges d'exploitation

La différence avec l'exercice qui s'est terminé est principalement dû à Entretien/Réparation bateaux et infrastructures et à Charges d'administration. Plusieurs dépenses pour de l'entretien ou de la réparation nécessaires cette année ne se répéteront pas l'année prochaine.

Dans les charges d'administration, le montant des primes d'assurance sera plus faible, puisqu'il comprenait une partie de 2021 en 2022, et les frais informatiques seront aussi moins importants, selon notre prévision.

Infrastructure / Autres produits

En 2021-2022, la vente du Nacra a donné un produit extraordinaire d'environ CHF 10'000.- qu'il n'est pas prévu d'avoir en 2022-2023.

Charges d'impôts

Comme nous n'avons pas encore reçu le décompte final pour 2021, nous avons prévu un montant de CHF 5'000.- pour ce poste.

Le Budget 2022-2023 prévoit un bénéfice de CHF 300.-

Budget en CHF

	<u>Budget 2022-2023</u>			<u>Exercice 2021-2022</u>		
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>
Cotisations / Subsidés	248'700.00	25'000.00	223'700.00	277'647.76	24'095.00	253'552.76
Finance d'entrée, places dériveurs, armoires	11'200.00		11'200.00	10'983.78		10'983.78
Membres	162'000.00		162'000.00	161'815.19		161'815.19
Cotisations Swiss-sailing	24'500.00	24'500.00	0.00	24'969.54	23'595.00	1'374.54
Subvention Swiss-sailing	30'000.00		30'000.00	38'338.00		38'338.00
Subsidés	18'000.00		18'000.00	29'144.80		29'144.80
Dons	3'000.00		3'000.00	12'396.45		12'396.45
Cotisations diverses		500.00	-500.00		500.00	-500.00
Régates	35'300.00	55'800.00	-20'500.00	64'133.81	88'623.63	-24'489.82
Semaine du soir	3'000.00	15'000.00	-12'000.00	2'917.38	17'630.78	-14'713.40
Cordée Lémanique	8'500.00	7'000.00	1'500.00	2'133.75	4'686.88	-2'553.13
La Tradition	0.00	0.00	0.00	32'162.66	29'664.16	2'498.50
Fourniture - matériel		9'000.00	-9'000.00		9'568.55	-9'568.55
Régates - autres	23'800.00	24'800.00	-1'000.00	26'920.02	27'073.26	-153.24
Cours / Formation / Manifestations	388'500.00	88'300.00	300'200.00	395'385.89	81'687.13	313'698.76
Ecole de voile	209'000.00	26'000.00	183'000.00	204'419.20	25'552.00	178'867.20
Camps + déplacements	24'500.00	15'800.00	8'700.00	30'526.53	13'108.13	17'418.40
Lestés	102'000.00		102'000.00	108'357.37		108'357.37
Journée des membres	4'000.00	4'500.00	-500.00	3'655.92	4'094.42	-438.50
Repas de soutien	28'000.00	29'000.00	-1'000.00	28'447.07	26'031.47	2'415.60
Buvette	20'000.00	12'000.00	8'000.00	19'598.18	11'829.66	7'768.52
Cercle bateaux tradition	1'000.00	1'000.00	0.00	381.62	1'071.45	-689.83
Publicité	104'200.00	25'500.00	78'700.00	75'369.84	25'329.85	50'039.99
Sponsors	70'000.00	2'500.00	67'500.00	41'147.08	2'971.80	38'175.28
Bulletin et plasma	31'000.00	21'000.00	10'000.00	31'022.76	21'321.85	9'700.91
Autres produits / frais publicitaires	3'200.00	2'000.00	1'200.00	3'200.00	1'036.20	2'163.80
Charges de personnel		362'800.00	-362'800.00		354'953.96	-354'953.96
Salaires		318'000.00	-318'000.00		314'786.95	-314'786.95
Charges sociales		43'300.00	-43'300.00		39'711.95	-39'711.95
Autres charges de personnel		1'500.00	-1'500.00		455.06	-455.06
Autres charges d'exploitation		367'400.00	-367'400.00		382'374.49	-382'374.49
Frais de locaux		88'500.00	-88'500.00		84'767.21	-84'767.21
Entretien/réparation bateaux et infrastructures		65'300.00	-65'300.00		74'844.14	-74'844.14
Charges d'administration		56'000.00	-56'000.00		66'026.06	-66'026.06
Résultat financier		25'600.00	-25'600.00		26'018.77	-26'018.77
Amortissement		132'000.00	-132'000.00		130'718.31	-130'718.31
Infrastructure / Autres produits	160'470.00	7'070.00	153'400.00	171'992.77	6'753.99	165'238.78
Loyers encaissés	125'400.00		125'400.00	126'242.73		126'242.73
Location bateaux et/ou Salle théorie	20'000.00		20'000.00	19'332.15		19'332.15
Grue et hypromat	9'000.00		9'000.00	9'093.94		9'093.94
Boutique	5'070.00	7'070.00	-2'000.00	4'035.99	6'753.99	-2'718.00
Produits extraordinaires	0.00			10'630.00		
Produits divers	1'000.00			2'657.96		
Charges d'impôts		5'000.00	-5'000.00		-161.85	161.85
Bénéfice net	937'170.00	936'870.00	300.00	984'530.07	963'656.20	20'873.87

Jean-Marie Salina reprend la parole

12. NOMINATION DES MEMBRES HONORAIRES ET MEMBRE A VIE, D'HONNEUR

Chaque année lors de l'Assemblée générale, le Club distingue ses membres qui comptent de nombreuses années de sociétariat.

Membres honoraires

Après 20 ans de sociétariat, les membres du CNM deviennent membres honoraires. Ils préservent cependant les droits et devoirs liés à leur qualité de membres actifs ou couple.

Claire GUIGNARD-POTTERAT
Floriane et André FUCHS
Wilza et Claude MERKLI
Manon et Sam KIVELL
Giulio GENONI
Lorenzo LUONGO
Pierre BRICAFIORI
Michel SICKENBERG
Olivier DUPONT
Laurent POTTERAT
Alain JACCARD

Le président est heureux de leur remettre le diplôme et le pin's que seuls les membres honoraires ont le droit de porter.

Membres à vie

La qualité de membre à vie est décernée à tout membre ayant accumulé cinquante ans de sociétariat sans interruption.

Françoise HEPPEL
Suzanne FAINI-UTZINGER
Louis GAUSSEN déjà Membre d'honneur
Albert GAIDE
Olivier VERNEZ
Armin SIEGWART
Erwin HOFFMANN
Gérard FORNEROD

Les personnes absentes à l'assemblée recevront le pins et diplôme par courrier.

13. DIVERS

Avant de passer la parole aux officiels et de prendre quelques divers du comité, quelqu'un désire-t-il prendre la parole ?

Parole aux OFFICIELS. Pas d'officiel présent.

Le comité a encore quelques divers :

Challenge Paderewski:

« Le challenge est attribué à un membre CNM ou personne extérieure dont le parcours sportif ou son apport au Club Nautique est particulièrement remarquable durant l'année en cours. »

Cette année votre comité a décidé d'attribuer le challenge Paderewski à Noémie Fehlmann pour ses multiples résultats exceptionnels acquis, avec son barreur Axel Grandjean, durant l'exercice sous revue :

Championne du monde open de Nacra 15 en novembre 2021
3^{ème} au Championnat du monde ISAF en Nacra 15 en décembre 2021
Championne d'Europe de Nacra 15 en avril 2022
Championne du monde ISAF en Nacra 15 en juillet 2022
3^{ème} U19 au Championnat du monde open de Nacra 15 en août 2022

Je crois que ce palmarès parle de lui-même. Je vous remercie de faire une standing ovation à Noémie.

Comme le veut la tradition, je passe maintenant la parole à l'un de nos présidents d'honneur avant de conclure.

Pierre Fehlmann prend la parole :

Monsieur le Président, Chers Amis,

Vous me connaissez, je ne vais pas faire un long discours mais je tiens à remercier le Comité pour sa gestion dynamique de notre club.

Je me réjouis de pouvoir féliciter nos membres pour leurs brillants résultats, je ne vais pas les renommer tous mais je crois que c'est la première fois que l'on a autant de champions du monde la même année.

Je pense que comme chaque membre qui navigue, j'apprécie l'ambiance de nos régates de club.

L'école de voile est un excellent support pour le développement de notre sport.

Et pour conclure, je suis sûr que Jean-Marie et son comité maîtrisent totalement le « day to day » de la vie du club et qu'ils pourront se concentrer « sur ce qui à mon avis et celui de nombreux membres » est important pour l'ambiance de notre club. J'ai dit L'Espace membres ou quel que soit le nom que vous lui donnerez.

Encore une fois merci pour votre dévouement et bon vent à l'espace membres !

Jean-Marie Salina reprend la parole et remercie le Président d'honneur de ses mots sympathiques.

Mesdames et Messieurs, Chères et Chers Membres, Chère Amies et Chers Amis,

Si la parole n'est plus demandée, je clos cette 106ème Assemblée générale Annuelle Ordinaire du Club Nautique Morgien et je vous invite d'ores et déjà à notre prochaine Assemblée générale qui aura lieu le vendredi 17 novembre 2023

Place à la choucroute et un excellent appétit à tous. Santé, bonne fin de soirée et

Vive le CNM.

L'assemblée est levée à 20h45

PV rédigé le 6 décembre 2022 par Yolanda Barrientos.